

CLIENTÈLE

L'École de l'Espace-Jeunesse est une école à mandat régional. Les clientèles concernées par ce mandat sont :

- Les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec un trouble relevant de la psychopathologie
- Les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec un trouble du spectre de l'autisme
- Les élèves ayant une déficience intellectuelle profonde

L'école accueille aussi des élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère associée à d'autres besoins particuliers en soins de base ou gavage.

La clientèle provient :

- Du Centre de services scolaire des Samares
- Du Centre de services scolaire des Affluents

L'école accueille une centaine d'élèves, âgés de 5 à 21 ans.

CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES

Les élèves handicapés par une déficience intellectuelle moyenne à sévère sont ceux :

- Dont l'évaluation des fonctions cognitives au moyen de tests standardisés indique un quotient intellectuel ou de développement entre 20-25 et 50-55
- Qui ont des limites sur le plan du développement cognitif qui restreignent les capacités d'apprentissage relativement à plusieurs objectifs du Programme de formation de l'école québécoise nécessitant une pédagogie et un programme spécifiques
- Dont les capacités fonctionnelles limitées sur le plan de l'autonomie personnelle et sociale entraînent un besoin d'assistance pour s'organiser dans des activités nouvelles et un besoin d'éducation à l'autonomie de base
- Qui présentent des difficultés plus ou moins marquées dans le développement sensoriel et moteur ainsi que dans celui de la communication

Les élèves handicapés par un trouble relevant de la psychopathologie et une déficience intellectuelle moyenne à sévère sont ceux :

- Qui présentent un dysfonctionnement important sur le plan émotif, cognitif ou relationnel, en raison de l'intensité de leurs troubles
- Dont les troubles, en dépit de l'aide, ...
 - entraînent des difficultés marquées d'adaptation à la vie scolaire;
 - sont d'une gravité telle qu'ils les empêchent d'accomplir les tâches scolaires normalement proposées aux élèves de leur âge;
 - requièrent des adaptations nombreuses et individualisées des situations d'apprentissage et d'évaluation.
- Qui présentent également des caractéristiques en lien avec la déficience intellectuelle moyenne à sévère

Les élèves handicapés par un trouble du spectre de l'autisme et une déficience intellectuelle moyenne à sévère sont ceux :

- Qui ont des limites importantes concernant la communication, la socialisation, les apprentissages scolaires
- Dont la persistance et la sévérité des troubles les empêchent d'accomplir les tâches scolaires normalement proposées aux jeunes de leur âge
- Qui présentent également des caractéristiques en lien avec la déficience intellectuelle moyenne à sévère

Les élèves handicapés par une déficience intellectuelle profonde sont ceux :

- Dont l'évaluation des fonctions exécutives au moyen de tests standardisés indique un quotient intellectuel ou de développement inférieur à 20-25
- Qui ont des limitations importantes sur le plan du développement cognitif, rendant impossible l'atteinte des objectifs du Programme de formation de l'école québécoise et qui requièrent un programme spécifique
- Dont les habiletés de perception, de motricité et de communication sont très limitées, exigeant des méthodes d'évaluation et de stimulation individualisées ou le recours à une aide technique
- Dont les capacités fonctionnelles sont très faibles sur le plan de l'autonomie personnelle et sociale
- Pour qui il est possible que des déficiences associées soient présentes

OBJECTIFS DE LA CLASSE DIMS

Au primaire :

Permettre à l'élève présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère d'enrichir sa capacité d'entrer en relation avec les autres, d'interagir avec son environnement et de poursuivre, ultérieurement à l'enseignement secondaire, le développement de son autonomie et de son sens des responsabilités.

Plus spécifiquement les classes visent à :

- Développer l'autonomie :
- Développer les habiletés fonctionnelles :
 - Au plan de la communication
 - Au plan de la gestion du temps et de l'espace
 - Au plan de l'utilisation des nombres et de la gestion de l'argent
- Développer des habiletés sociales
- Développer les habiletés nécessaires au fonctionnement de la vie de groupe
- Outiller l'élève pour favoriser sa participation sociale

Au secondaire :

- Permettre à l'élève de développer graduellement son autonomie personnelle et sociale et son sens des responsabilités ainsi que d'accroître son sentiment de réalisation de soi et d'appartenance à un groupe scolaire et social. Graduellement, lui permettre d'acquérir et de développer les connaissances et les habiletés ainsi que d'adopter les attitudes essentielles à une conduite autonome, pour favoriser son intégration sociale, notamment sa participation au marché du travail

OBJECTIFS DE LA CLASSE SÉ

Il s'agit des mêmes objectifs que pour les classes d'élèves ayant une déficience intellectuelle modérée à sévère (DIMS).

La classe vise également à :

- Rendre les élèves disponibles à recevoir de l'enseignement
- Outiller chaque élève afin qu'il puisse atteindre un état plus fonctionnel

OBJECTIFS DE LA CLASSE TSA

Il s'agit des mêmes objectifs que pour les classes d'élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère (DIMS).

Par ailleurs, l'approche d'inspiration TEACCH vise principalement à favoriser le développement de :

- La communication
- L'autonomie dans les activités au quotidien
- La socialisation (les habiletés sociales et les loisirs)
- L'enseignement explicite

En tenant compte des forces des élèves :

- La structure
- Le visuel

OBJECTIFS DE LA CLASSE DIP

- Développer l'autonomie de l'élève
- Améliorer sa qualité de vie
- Valoriser l'élève comme apprenant
- Développer le potentiel des élèves sur le plan social et intellectuel
- Préconiser des interventions multidimensionnelles
- Développer, chez les élèves, des compétences leur permettant de prendre part aux activités réalisées dans leur famille, à l'école ou dans la communauté et à en tirer profit, le but étant de permettre une plus grande participation sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle profonde

EXEMPLES DE MODÈLES THÉORIQUES ET D'APPROCHES PRÉCONISÉES

- Intervention structurée en TSA (inspiration TEACCH)
- Outils de suppléance à la communication
- ITCA
- Outils visuels
- Approche collaborative pour la résolution de problématiques complexes
- Enseignement de groupe, de sous-groupe et individuel
- Démarche d'analyse fonctionnelle du comportement
- Théorie de l'esprit
- Cécité contextuelle
- Cohérence centrale
- Fonctions exécutives
- Outils de suppléance à la communication
- Principes d'intervention relative à la clientèle TSA
- Comportements de remplacement
- Renforcement positif des comportements attendus

ENSEIGNEMENT

- Tout comme pour la classe ordinaire, l'enseignement en classe spécialisée doit respecter les encadrements et les règles prévues pour le temps d'enseignement et l'application des programmes de formation.
- Un enseignement de qualité tenant compte des approches probantes doit être mis de l'avant pour favoriser la réussite éducative de tous les élèves.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Type de classe	Au primaire		Au secondaire	
DIMS	Moyenne 10	Maximum 12	Moyenne 12	Maximum 14
TSA	Moyenne 5	Maximum 7	Moyenne 6	Maximum 8
SÉ	Moyenne 5	Maximum 7	Moyenne 6	Maximum 8
DIP	Moyenne 4	Maximum 6	Moyenne 4	Maximum 6

(Convention collective du personnel enseignant 8-8.03 et 8-8.04)

De plus, le maximum et la moyenne ne s'appliquent pas à un groupe d'élèves d'une classe spécialisée handicapés en raison d'une déficience intellectuelle profonde ou en raison de troubles envahissants du développement ou de troubles relevant de la psychopathologie ou handicapés en raison d'une déficience langagière sévère, si la commission fournit du soutien visible autre qu'une enseignante ou un enseignant. (Convention collective du personnel enseignant 8-8.01 F)

Personnel rattaché à cette école

- Enseignante ou enseignant
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Une conseillère ou un conseiller pédagogique
- Psychoéducateur ou psychoéducatrice
- Orthophoniste
- Technicienne ou technicien en stimulation du langage
- TES
- PEH

École de l'Intervalle

PARTICULARITÉS

L'école de l'intervalle est rattachée à l'école secondaire Barthélemy-Joliette. Une direction adjointe de cette école en est la direction. Environ treize (13) enseignant-e-s, titulaires et spécialistes y travaillent. Une secrétaire d'école est sur place à temps complet.

Les classes se trouvent à l'intérieur des Centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) du CISSS de Lanaudière :

Campus Joliette

1170, rue Ladouceur, Joliette

Campus Saint-Thomas

791, rue Principale, Saint-Thomas-de-Joliette

Il y a au total neuf (9) unités de vie dans ces centres :

Quatre (4) unités pour des filles. Deux au Campus St-Thomas et deux au Campus Joliette. Une de ces unités accueille une clientèle de niveau primaire.

Cinq (5) unités pour des garçons, tous au campus Joliette. Deux de ces unités accueillent une clientèle de niveau primaire.

Des unités temporaires peuvent s'ajouter. Elles ouvrent et ferment en fonction des besoins du CISSS pour l'hébergement d'enfants.

CLIENTÈLE

- Les élèves qui sont placés en CRJDA sont principalement sous la loi de la protection de la jeunesse
- Huit (8) classes accueillent les élèves. Ils sont en provenance principalement du Centre de services scolaire des Samares et du Centre de services scolaire des Affluents
- Les élèves ont entre 6 et 12 ans pour le primaire et entre 12 et 18 ans pour le secondaire
- Il y a d'importants mouvements de clientèles (arrivées et départs) à tout moment durant l'année scolaire dans les classes en fonction des débuts et fins de séjour des jeunes hébergés de même qu'en fonction des projets d'intégration.

CARACTÉRISTIQUES

Les élèves présentent des caractéristiques très variables: comportements, santé mentale, DI, difficultés d'apprentissage, problème de consommation, etc.

Pour le Centre de services scolaire des Samares, les classes du CRJDA sont considérées comme des classes SCA.

OBJECTIFS DES CLASSES

- Permettre aux jeunes placés en centre de réadaptation de poursuivre leur cheminement scolaire dans un milieu plus structuré et encadré
- Outiller les élèves au plan scolaire et comportemental en vue de leur réintégration en école régulière
- Travailler en partenariat avec les équipes des unités de vie
- Favoriser le maintien des acquis académiques et la réussite scolaire

EXEMPLES D'APPROCHES PRÉCONISÉES

- Approche cognitive-comportementale
- Modèle ARC (attachement-régulation-compétences)
- Enseignement individuel, de sous-groupe et de groupe

ENSEIGNEMENT

- Tout comme pour la classe ordinaire, l'enseignement en classe spécialisée doit respecter les encadrements et les règles prévues pour le temps d'enseignement et l'application des programmes de formation
- Un enseignement de qualité tenant compte des approches probantes doit être mis de l'avant pour favoriser la réussite éducative de tous les élèves
- Les élèves peuvent suivre un parcours régulier ou recevoir un enseignement cycle-âge

ASPECTS ORGANISATIONNELS

Les ratios

- Les unités de vie ont une capacité de 12 jeunes. Considérant le taux d'occupation des unités et le nombre d'élèves scolarisés à l'externe, le nombre d'élèves par classe peut varier, avec comme maximum douze (12) élèves, exceptionnellement treize (13)
- Il peut y avoir dans une même classe des élèves provenant de plus d'une unité de vie

Personnel rattaché à ce type de regroupement

Relevant du CSS :

- Enseignante ou enseignant
- Conseillère ou conseiller pédagogique en soutien
- Professionnels des services complémentaires

Relevant du CRJDA :

- Psychoéducatrice ou psychoéducateur attitré(e) à chaque unité pouvant collaborer avec l'enseignante ou l'enseignant
- Éducatrice ou éducateur spécialisé(e) présent(e) en classe dans chaque unité